à Villenave d'Ornon, le 27 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange canicule : rappel des dispositifs et lieux de fraîcheur

Dans le cadre du placement du département de la Gironde en vigilance orange canicule, la Ville de Villenave d'Ornon rappelle les lieux de fraîcheur mis à disposition des habitants, les horaires d'ouverture des parcs et son dispositif d'accompagnement des personnes vulnérables.

Lieux de fraîcheur accessibles :

Médiathèque d'Ornon (rue Jean-Jacques Rousseau) et Les Étoiles (7 rue Colette-Besson) :
Mercredi : 10 h à 18 h
Jeudi : 14 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h
Samedi : 10 h à 18 h

Foyer Les Graves (place du 14 juillet) :
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 45

Piscine municipale (145 route de Léognan) :
Mercredi : 14 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 12 h à 13 h 45 et 17 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h et 14 h 30 à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h

Résidence Domitys (1 rue Jean d'Ormesson) :
Accessible du lundi au dimanche, de 8 h à 20 h
Renseignements : 05 54 37 54 00

Parcs municipaux :

Parc Barron :
Accessible du lundi au dimanche, de 9 h à 20 h

Parc Sourreil :
Du lundi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi, dimanche et jours fériés : 9 h à 18 h

Parc de Sallegourde :
Accès libre

Téléalerte et accompagnement des personnes vulnérables :

Dans le cadre de notre plan canicule, nous invitons les personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap à s'inscrire au système de téléalerte. En cas de fortes chaleurs, le CCAS pourra ainsi vous rappeler, par SMS ou message vocal, les gestes de vigilance à adopter. En parallèle des inscriptions volontaires, nous vous encourageons également à signaler au CCAS toute personne fragile ou isolée susceptible d'avoir besoin d'aide. Renseignements et inscriptions : 05 57 96 22 40

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenavedornon.fr - 05 56 75 69 39